



Rapport de présentation du budget primitif 2023

« Un budget ambitieux dans un environnement incertain »

Conseil municipal du 27 mars 2023

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES	6
I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2023.....	7
II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION	8
A – La section de fonctionnement	8
B – La section d'investissement	12
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	16
LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET	19
I –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'INVESTIR	19
A– Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (2 223 585.21 euros soit 23 % des crédits d'équipement)	19
B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 000 000 euros soit 10 % des crédits d'équipement)	19
C- Pour l'entretien de son patrimoine bâti (2 087 665 euros soit 21% des crédits d'équipement)	19
D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (910 638 euros soit 9 % des crédits d'équipement)	21
E – Pour se créer des réserves foncières (800 000 euros soit 8 % des crédits d'équipement)	21
F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 353 334 euros soit 14 % des crédits d'équipement)	22
G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (1 299 691 euros soit 15 % des crédits d'équipement)	22
II –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.....	23
A - En développant des outils de dialogue.....	23
B - En soutenant le tissu associatif.....	23
C - En offrant une programmation culturelle et événementielle qualitative	23
D - En mettant en œuvre des dispositifs apportant de la valeur ajoutée pour les enfants dans les écoles et pour les jeunes jocondiens	24
E - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques	24

III – JOUÉ-LÈS-TOURS : UN EQUILIBRE DU BUDGET GARANTI PAR DES MARGES DE MANŒUVRE NOUVELLES EN RECETTES	25
A - En fonctionnement.....	25
B - En investissement.....	26
L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX	27
I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	28
A – Les recettes.....	29
B - Les dépenses.....	31
II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT	33
A - Les recettes.....	34
B - Les dépenses.....	36
L'ÉQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAC JOUÉ SUD	39
CONCLUSION.....	40

INTRODUCTION

« Un budget ambitieux dans un environnement incertain »

Le débat sur le rapport des orientations budgétaires qui s'est tenu le 6 février dernier a permis de donner les axes budgétaires et financiers que nous souhaitons mener pour notre commune.

Après une réalisation budgétaire difficile pour l'année 2022 et des événements mondiaux rebattant les cartes et notre vision de l'avenir, nous entamons 2023 avec une nouvelle incertitude.

Mais cette incertitude ne doit pas nous empêcher de maintenir le cap de nos ambitions, portées depuis 2020 et le début du deuxième mandat que je mène avec la majorité municipale.

Ainsi nos engagements sont les suivants :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité
- Un maintien des investissements
- Une maîtrise de l'endettement et des dépenses de fonctionnement
- Un recours à l'emprunt maîtrisé

Nos objectifs et nos priorités :

- Assurer une proximité toujours renforcée, être à l'écoute des habitants et améliorer leur cadre de vie en leur proposant une ville sûre et propre,
- Rendre Joué-lès-Tours toujours plus attractive,
- Respecter les équilibres financiers à travers des économies de gestion.

Nous savons le contexte incertain et restons prudents sur son évolution. Si en 2022 nous avons compris que l'énergie aurait un coût, nous n'en avons pas encore la mesure exacte. En 2023, nous préparons un budget avec cette certitude : nos coûts de fonctionnement deviennent une variable d'ajustement obligatoire.

Alors saisissons cette opportunité d'améliorer et de rationaliser encore plus nos utilisations. Ainsi nous serons vigilants dans nos dépenses de fonctionnement, nous continuerons notre soutien auprès des clubs, des associations et des usagers mais nous veillerons à les sensibiliser au coût du service public.

Oui les temps sont complexes, et l'échelon communal n'est pas épargné. Nous, communes, sommes celles et ceux que l'on sollicite en premier mais nous devenons aussi le parent pauvre des collectivités.

Alors saisissons cette opportunité que nous avons de faire partie de Tours Métropole Val de Loire pour participer à des projets d'envergure, des projets de cohérence territoriale, futures économies pour nos collectivités. Ainsi, j'engagerai, aux côtés de mes collègues maires du sud-ouest de la métropole

le travail de création d'un Pôle de proximité pour mutualiser nos coûts et assurer une qualité de service public identique à nos usagers jocondiens et nos voisins.

A la lumière de cette potentielle morosité, je tiens à assurer que la ville maintiendra un optimisme certain dans ses investissements. Ainsi, si notre mandat pouvait s'apparenter à un mandat de rénovation, nous continuerons le plan pluriannuel d'investissements d'1 million d'€ pour les structures sportives et suivrons les débuts du chantier du futur bâtiment enfance-jeunesse au cœur de la Rabière ainsi que le transfert de son centre commercial et la création d'un centre de santé.

Certain que cette période ne doit pas nous contraindre dans nos ambitions, je ne souhaite pas non plus que les Jocondiens en soient pénalisés. Ainsi je maintiendrai l'organisation des événements qui font la joie de toutes et tous : les Années Joué les 2, 3 et 4 juin prochains, les Autos Enjoués en septembre ou encore Joué en Fête à la fin de l'année. Nous ponctuerons les saisons comme nous l'avons toujours fait mais je sais la vigilance de mes adjoints et des services de la ville pour veiller aux coûts et aux économies potentielles dans l'organisation de ces temps festifs.

Je continuerai également à veiller aux agents de ville, cette grande richesse qui, si l'on ne regarde que les chiffres, pèse sur ses finances. C'est un choix de longue date, la ville de Joué-lès-Tours maintiendra ses services publics en régie comme elle a toujours préféré le faire. Et pour continuer à investir et offrir une qualité de service public aux jocondiens mais également une qualité de travail à ses agents, nous veillerons à suivre avec attention la politique foncière de la commune.

Oui, Joué-lès-Tours est convoité, c'est un signe d'attractivité ! Il faut en profiter sans en oublier la maîtrise indispensable de la ville de demain. Avec les projets de redynamisation de Michelin, l'avenir de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation de Jules Ferry, nous savons que des programmes urbains viendront et permettront à la ville de valoriser son patrimoine. Je garderai à l'esprit qu'un urbanisme maîtrisé c'est une ville consciente de ses atouts mais raisonnables sur ses capacités et celles de la planète.

Le budget que nous votons n'aura pas été simple à construire, il est le reflet de nos ambitions : continuer à proposer aux Jocondiens une ville où il fait bon vivre, attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités, maintenir une dynamique sportive et associative puissante et veiller, en bon père de famille, à respecter les finances, la planète et nos citoyens.

Le Maire,

Président

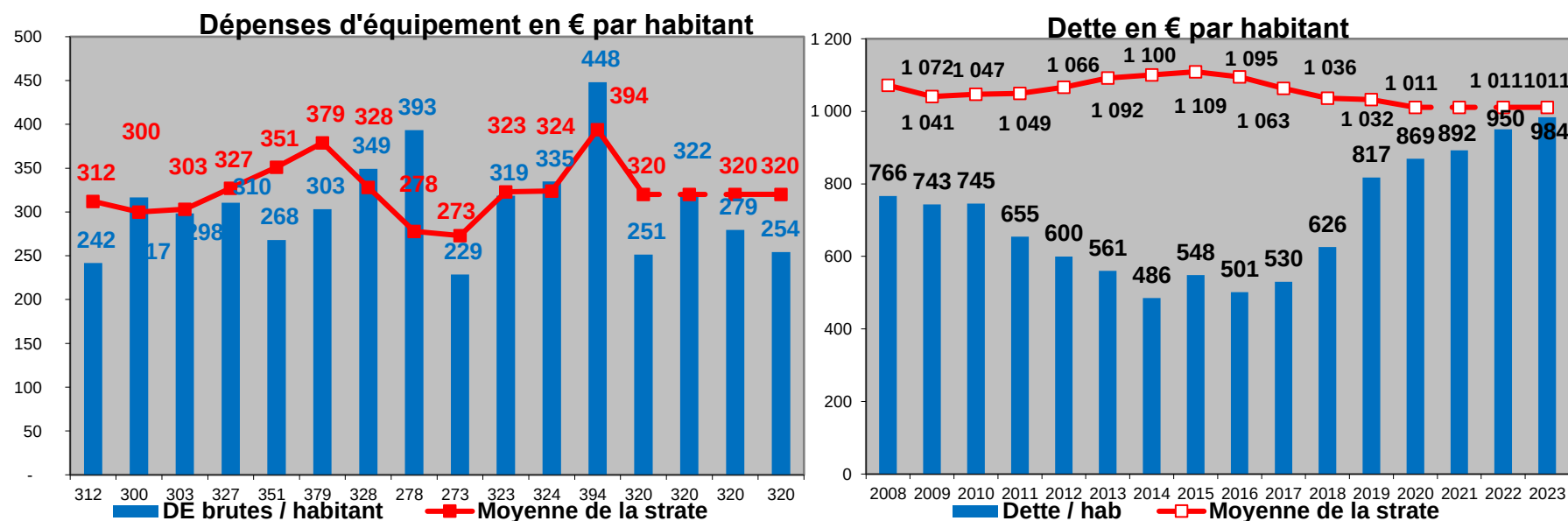
Tours Métropole Val de Loire,

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'F' and 'A' followed by a stylized flourish, written over a horizontal line.

LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

La section d'investissement propose des dépenses nouvelles d'équipement de 9,9 millions d'euros soit 254 euros par habitant. La moyenne de la strate était de 320 euros par habitant en 2020.

Le recours à l'emprunt 2023 est prévu à 5,2 millions d'euros ce qui représente au 31/12/2023 un encours de dette valorisé à 984 euros par habitant et un ratio de désendettement à 9.6 ans. Des ratios tout à fait maîtrisés puisque la moyenne d'encours de dette de la strate était de 1 011 euros par habitant en 2020 et que le ratio de désendettement qualifie une situation de bonne jusqu'à 11 ans.



I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRINCIPAL 71 272 166 €

Recettes de fonctionnement 51 644 658 €	Dépenses de fonctionnement 47 695 817 €
	Autofinancement 3 948 841€
Recettes d'investissement 15 678 667€	Dépenses d'investissement 19 627 508 €
Autofinancement 3 948 841€	

BUDGET ANNEXE RAC 2 433 088 €

Recettes de fonctionnement 2 215 455 €	Dépenses de fonctionnement 2 189 175 €
	Autofinancement 26 280 €
Recettes d'investissement 191 353 €	Dépenses d'investissement 217 633 €
Autofinancement 26 280 €	

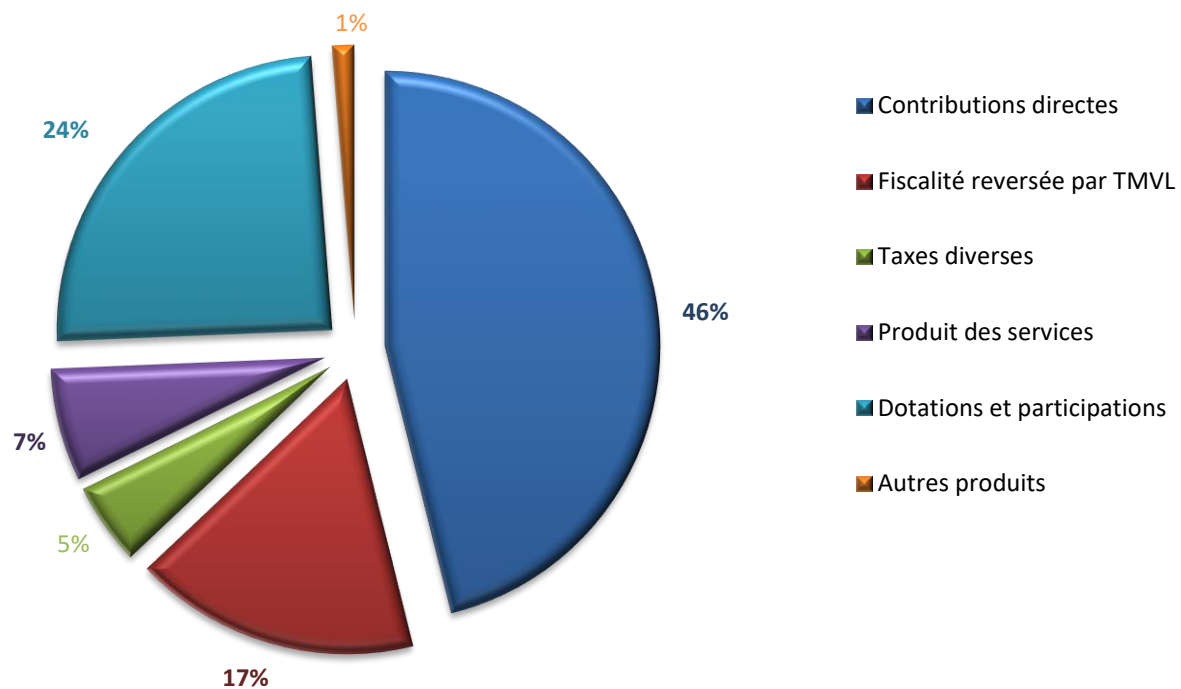
BUDGET ANNEXE ZAC SUD 223 640 €

Recettes de fonctionnement 133 140€	Dépenses de fonctionnement 42 640€
	Autofinancement 90 500€
Recettes d'investissement 0 €	Dépenses d'investissement 90 500€
Autofinancement 90 500€	

II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION

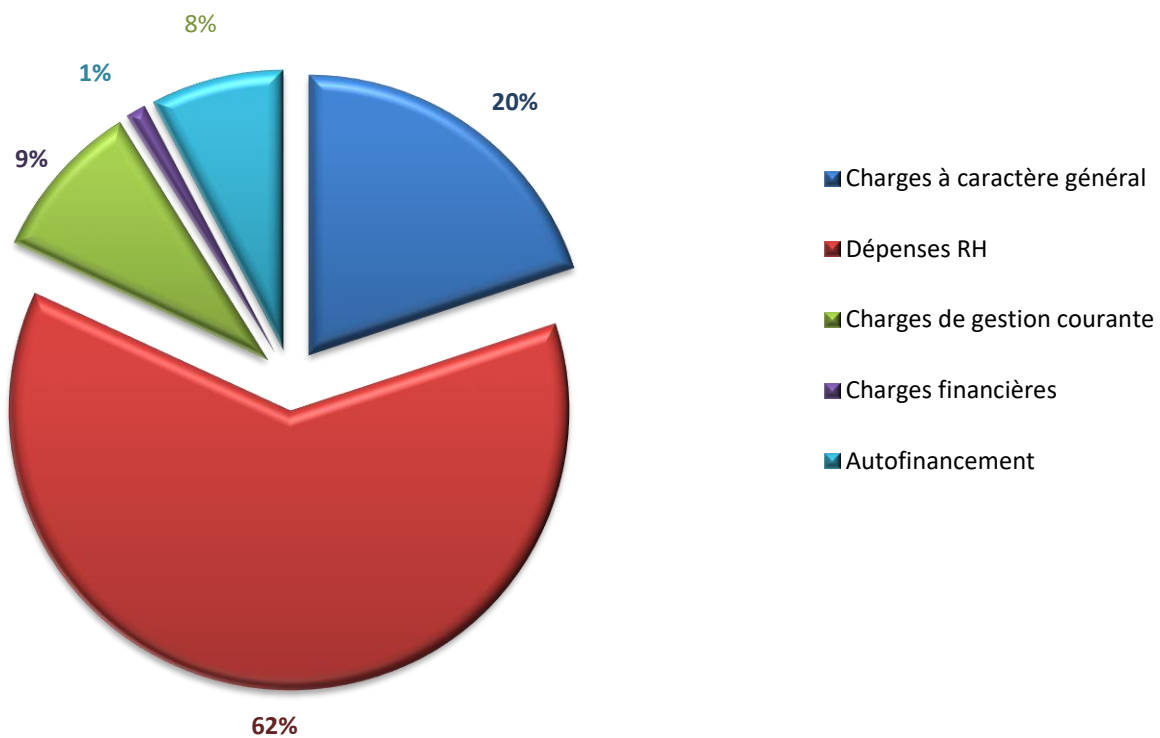
A – La section de fonctionnement

1 – les recettes



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Contributions directes	23 796 723	22 242 000	7,0%
Fiscalité reversée par TMVL	8 662 656	8 309 519	4,2%
Taxes diverses	2 487 338	2 345 256	6,1%
Produit des services	3 415 507	3 340 572	2,2%
Dotations et participations	12 594 097	12 014 837	4,8%
Autres produits	633 337	629 196	0,7%
Total recettes réelles	51 589 658	48 881 380	5,5%
Recettes d'ordre	55 000	55 000	0,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	51 644 658	48 936 380	5,5%

* Opération comptable d'amortissement des subventions d'équipement

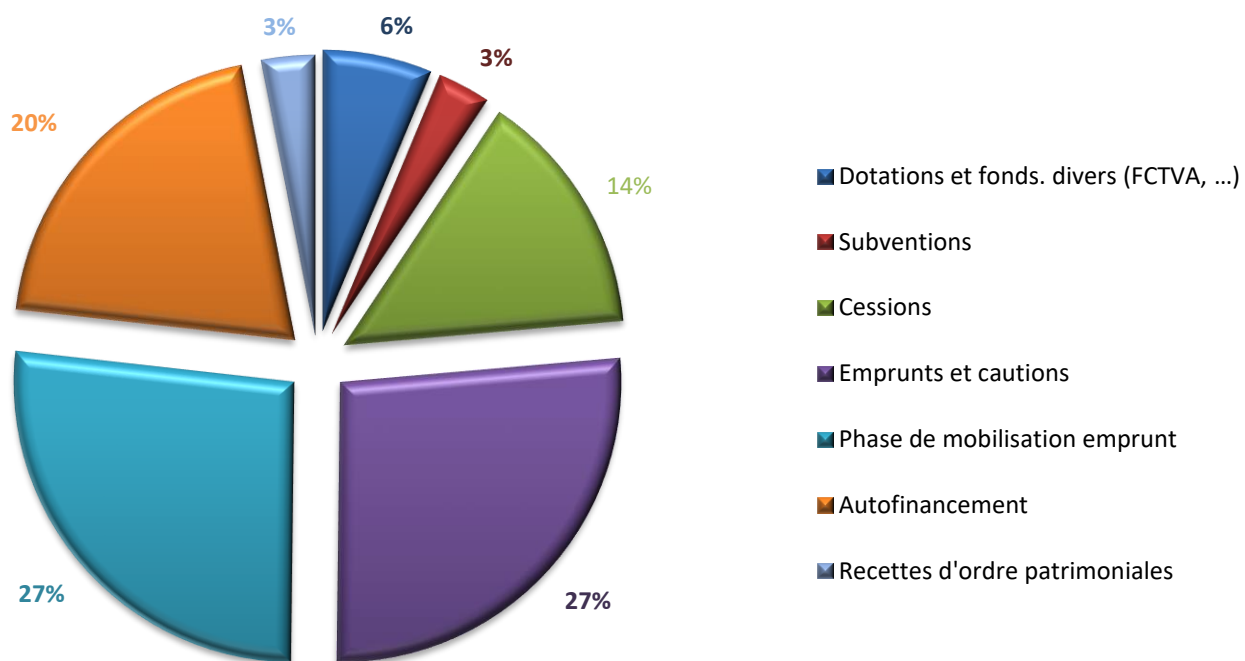


	BP 2023	BP 2022	Evolution
Charges à caractère général	10 226 383	9 338 640	9,5%
Dépenses RH	31 724 809	29 377 326	8,0%
Atténuations de produits	220 544	220 800	-0,1%
Charges de gestion courante	4 729 795	4 561 154	3,7%
Charges financières	598 065	405 620	47,4%
Charges exceptionnelles	130 221	20 000	551,1%
Dotations provisions semi-budgétaires	11 000	11 000	0,0%
Total dépenses réelles	47 640 817	43 934 540	8,4%
Dépenses d'ordre	55 000	55 000	0,0%
Autofinancement	3 948 841	4 946 840	-20,2%
Total dépenses d'ordre	4 003 841	5 001 840	-20,0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	51 644 658	48 936 380	5,5%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements au profit de la section d'investissement après valorisation de l'autofinancement

B – La section d'investissement

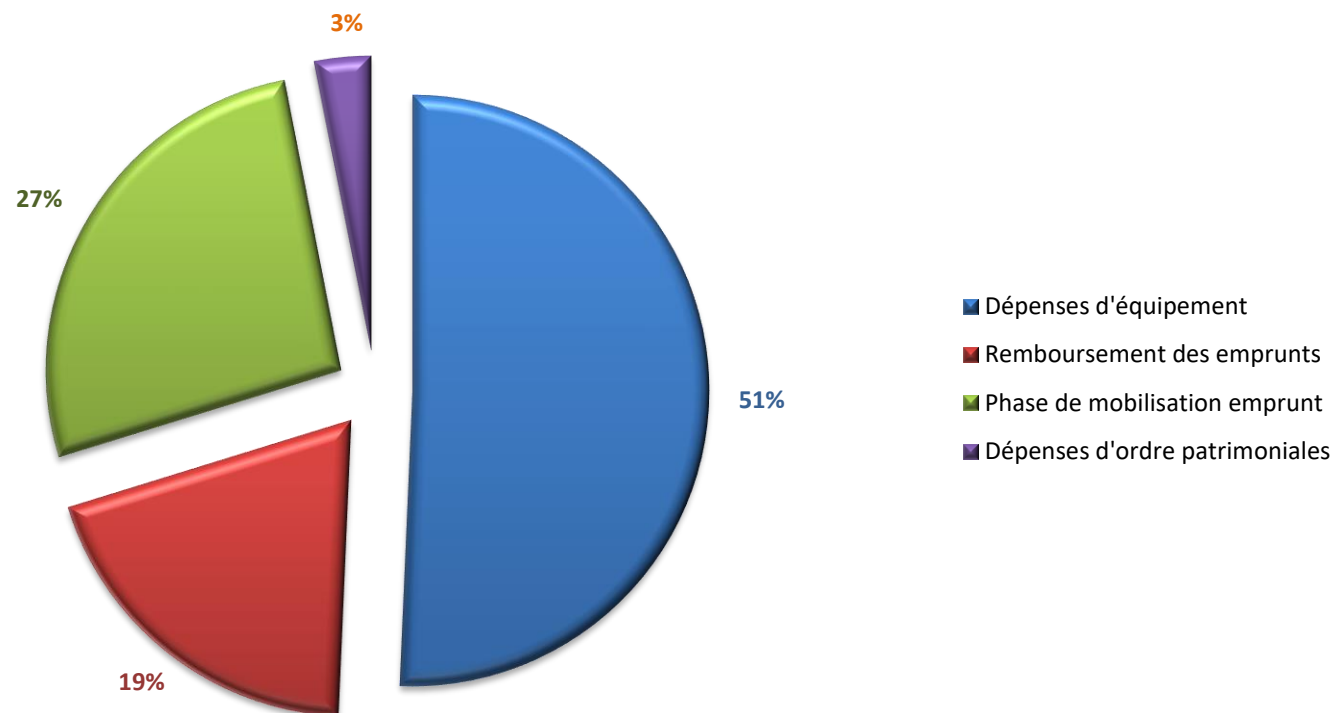
1 – Les recettes



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Dotations et fonds. divers (FCTVA, ...)	1 233 000	1 127 000	9,4%
Subventions	597 007	855 000	-30,2%
Cessions	2 792 660	1 012 000	176,0%
Emprunts et cautions	5 201 000	5 940 600	-12,4%
Phase de mobilisation emprunt	5 200 000	5 940 000	-12,5%
Total recettes réelles	15 023 667	14 874 600	1,0%
Autofinancement	3 948 841	4 946 840	-20,2%
Recettes d'ordre patrimoniales	600 000	400 000	50,0%
Recettes d'ordre divers	55 000	55 000	0,0%
Total recettes d'ordre	4 603 841	5 401 840	-14,8%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 627 508	20 276 440	-3,2%

* Opération comptable de gestion des avances sur marchés publics

* * Solde sur inscription comptable de prélèvements provenant de la section de fonctionnement après valorisation de l'autofinancement

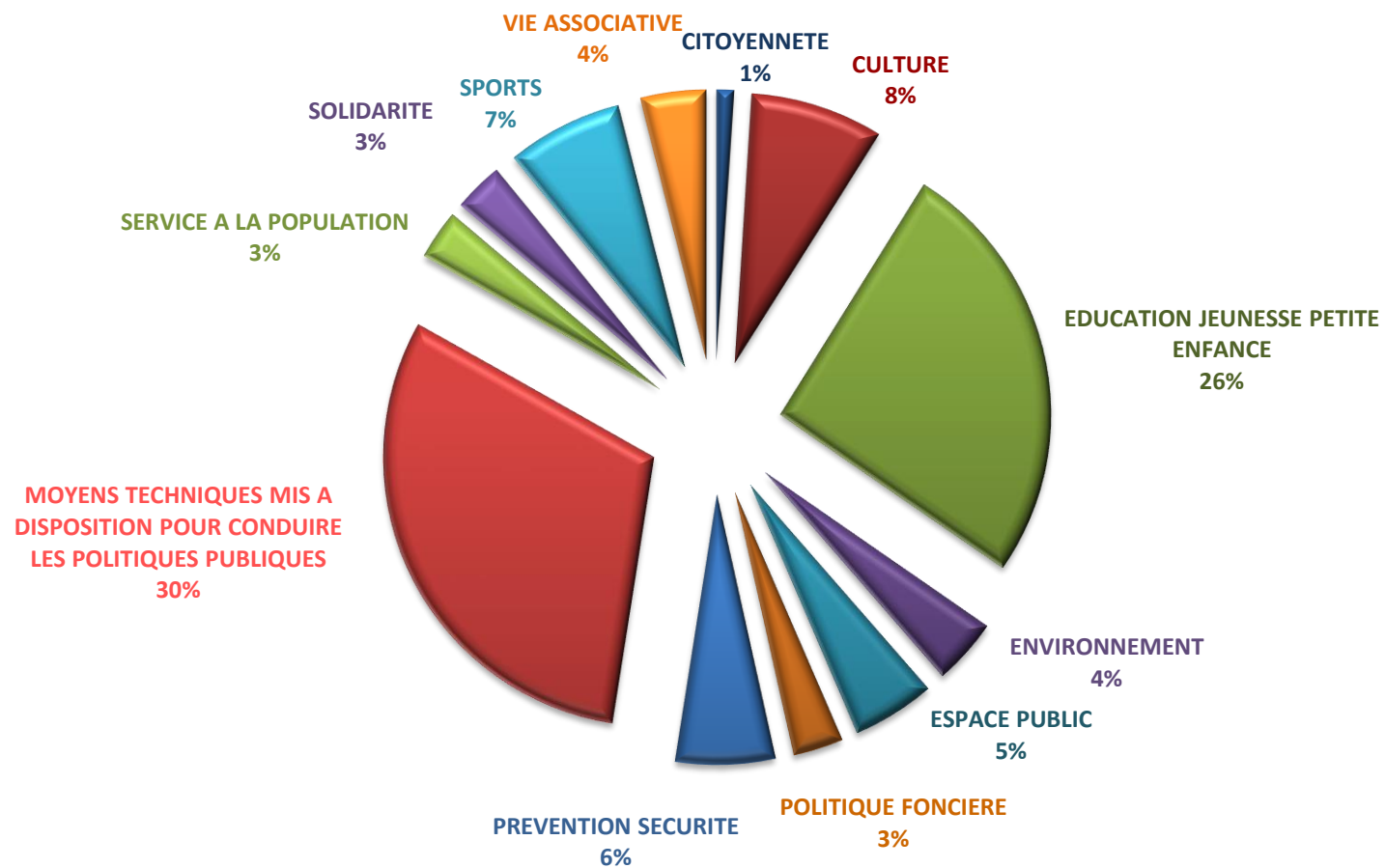


	BP 2023	BP 2022	Evolution
Dépenses d'équipement	9 874 915	10 370 000	-4,8%
Remboursement des emprunts	3 806 409	3 510 840	8,4%
Phase de mobilisation emprunt	5 200 000	5 940 000	-12,5%
Divers	91 184	600	15097,4%
Total dépenses réelles d'investissement	18 972 508	19 821 440	-4,3%
Dépenses d'ordre divers	55 000	55 000	0,0%
Dépenses d'ordre patrimoniales	600 000	400 000	50,0%
Total dépenses d'ordre	655 000	455 000	44,0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 627 508	20 276 440	-3,2%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

** Opérations comptables de gestion des avances sur marchés publics

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE



POLITIQUES PUBLIQUES	BUDGET
CITOYENNETE	199 475
CULTURE	5 245 186
EDUCATION JEUNESSE PETITE ENFANCE	15 631 891
ENVIRONNEMENT	1 139 200
ESPACE PUBLIC	889 217
MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION POUR CONDUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES	28 668 980
POLITIQUE FONCIERE	861 000
PREVENTION SECURITE	3 021 153
SERVICE A LA POPULATION	1 526 861
SOLIDARITE	3 460 408
SPORTS	3 817 199
VIE ASSOCIATIVE	2 152 755
TOTAL	66 613 325

LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET

I – JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D’INVESTIR

Cette année la ville proposera un investissement sur le budget principal de 9,9 millions d’euros. Ainsi la moyenne des dépenses d’équipement depuis 2014 est de 12,1 millions d’euros malgré un désengagement de l’État dans les dotations envers notre ville.

A– Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (2 223 585.21 euros soit 23 % des crédits d’équipement)

La Ville prévoit notamment 1984 004 euros pour les crédits de paiement 2023 concernant la construction du bâtiment NPNRU (programme de 4 000 000 euros) et 39 580 euros pour les crédits de paiement 2023 concernant les travaux pour les locaux de la police municipale (programme de 270 000 euros).

B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 000 000 euros soit 10 % des crédits d’équipement)

Pour l’année 2023 les travaux prévus porteront sur la rénovation des cours de Tennis des Saints Pères pour 440 000 euros, la poursuite des travaux au Stade Jean Bouin pour 225 000 euros ainsi qu’au Centre nautique pour 85 000 euros. Le complexe Albaladéjo sera aussi concerné par des travaux de rénovation à hauteur de 260 000 euros.

C- Pour l’entretien de son patrimoine bâti (2 087 665 euros soit 21% des crédits d’équipement)

La ville continue son effort de « rattrapage » pour que les installations mises à la disposition du public, des scolaires, soient en bon état d’utilisation. Dans cette enveloppe, 300 000 euros seront dédiés aux travaux d’accessibilité, de sécurité et aux travaux de démolition, 300 000 euros pour de la rénovation de bâtiments scolaires. A noter dans cette enveloppe la première partie du subventionnement de la Ville à la démolition de la Tours Pradier pour un montant de 250 000 euros.

Ces travaux de gros entretien concernent notamment :

- Le domaine scolaire :
 - Les écoles Marie Curie, Mignonne, Vallée Violette, ... : 253 000 euros
 - Les restaurants scolaires : 80 000 euros
- La jeunesse :
 - Travaux divers local ados Vallée Violette : 102 896 euros
- Les centres sociaux et le domaine associatif :
 - Les centres sociaux : 23 500 euros
- Les bâtiments administratifs :
 - Dont l'Hôtel de Ville : 195 000 euros

À cette liste, qui n'est pas exhaustive, il faut ajouter les études relatives au Centre Commercial Vallée Violette pour un montant de 300 000€.

D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (910 638 euros soit 9 % des crédits d'équipement)

L'ensemble de l'espace public (voirie et espaces verts) n'a pas été transféré dans sa globalité à la Métropole. Ainsi la commune a conservé en propre un certain nombre d'espaces ou d'équipements. On trouvera notamment :

- Divers crédits affectés à la voirie pour 419 270 euros dont :
 - o Travaux d'effacement de réseaux (90 000 euros)
 - o Travaux sur le réseau d'eau potable des jardins familiaux (96 000 euros)
 - o Divers travaux de voirie, d'équipement de voirie (215 000 euros)
- Les aires de jeux pour lesquelles 190 000 euros seront alloués
- 75 000 euros sont destinés aux conseils de quartier
- Des crédits sont affectés aux étangs de Narbonne pour 40 000 euros pour le plan de gestion ainsi que pour des travaux de requalification

E – Pour se créer des réserves foncières (800 000 euros soit 8 % des crédits d'équipement)

La ville continuera en 2023, au gré des opportunités, d'acquérir des terrains et/ou des bâtiments qui permettront de mieux maîtriser son développement et de poursuivre ainsi sa politique d'attractivité, 800 000 euros sont fléchés pour cet objectif.

La constitution de ce patrimoine peut aussi être l'occasion de comptabiliser des recettes lors de reventes de foncier par exemple. Il est également intéressant de valoriser ces actifs et de les mettre au regard de l'encours de dette, la réserve foncière de la Ville s'étant élevée à près de 11,4 millions d'euros depuis 2014. Les acquisitions prévues en 2023 pouvant faire également l'objet de cessions dans le cadre de programmes d'aménagement contrôlés et validés par la municipalité.

F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 353 334 euros soit 14 % des crédits d'équipement)

Dans ces crédits, on peut notamment identifier ce qui correspond :

- Au matériel destiné à la police municipale et au centre de supervision urbaine (CSU) pour 75 000 euros
- A l'équipement et la modernisation des logiciels et du matériel informatique et de communication pour 335 000 euros
- A la poursuite des équipements de vidéo protection pour 236 670 euros, de réseaux câblés et d'installations techniques pour 54 880 euros
- A l'équipement à destination des restaurants scolaires pour 190 000 euros, des écoles pour 54 000€
- A l'équipement en faveur de la Promotion de la Ville pour 99 700 euros dont le financement de nouveaux projecteurs pour l'Espace Malraux
- A l'acquisition de matériel sportif, de matériel pour la vie associative et la culture pour 85 000 euros

G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (1 299 691 euros soit 15 % des crédits d'équipement)

Il s'agit là des travaux sur les espaces publics (travaux de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts) qui ont été transférés à la Métropole.

Avec un financement de 1 000 000 euros apporté par la Ville en 2023, l'enveloppe annuelle pour des travaux d'espace public qui seront portés par la Métropole sera de 1 200 000 euros investis dans près de 160 kilomètres de voirie. Des crédits de paiements de 2022, viennent s'ajouter à cette somme permettant de porter la somme des investissements 2023 à hauteur de 2 600 000 euros TTC.

Cette somme permettra de continuer les travaux commencés en 2022 dans plusieurs rues de la ville et qui nécessitaient un découpage budgétaire sur plusieurs années comme le Quartier Cap Soleil, la Route de Narbonne ou la Route de Monts. Les crédits restants permettront de réaliser des travaux de sécurisation dans différents quartiers de la ville mais également des travaux d'éclairage public.

II –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D’ÊTRE À L’ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

A - En développant des outils de dialogue

Depuis 2014, la ville a multiplié les initiatives pour être au plus près des jocondiens.

La gestion de la relation avec les citoyens reste l'outil privilégié de dialogue permanent. Elle s'est renforcée en 2019 par une application de « signalement » qui permet à chacun de faire remonter à la Mairie toute anomalie ou dysfonctionnement qu'il constate. Une réponse est systématiquement apportée dans des délais courts. Cela complète les possibilités offertes dans ce domaine sur le site Internet, ou directement par courrier.

Les conseils de quartiers jouent également bien leur rôle de remontées d'informations. Les crédits (75 000 euros) seront dédiés cette année pour prendre en charge des travaux, des aménagements, sollicités par les habitants.

La ville souhaite, en 2023, intensifier ses outils de démocratie participative. Avec la création d'un Conseil des Jeunes en 2021, elle porte l'ambition de développer un Conseil Consultatif de développement qui a été installé le 2 mars 2023.

B - En soutenant le tissu associatif

Afin de marquer le soutien de la ville à toutes les associations jocondiennes, œuvrant au quotidien quel que soit leur domaine d'intervention pour contribuer à la cohésion sociale, et au-delà des apports en nature représentant une somme équivalente au montant des subventions, cette année encore il est proposé de renouveler une augmentation de 1% pour une enveloppe globale de subventions.

C - En offrant une programmation culturelle et événementielle qualitative

Sous réserve des contraintes liées à la hausse des prix, il est aussi important de maintenir et de développer des événements qui rassemblent les jocondiens mais bien au-delà, des spectateurs de la Région, voire de la France entière.

C'est pourquoi, les Années Joué proposeront une programmation pluridisciplinaire, reflet de la volonté municipale de retrouver une vie culturelle et associative pré-pandémie. L'enveloppe budgétaire allouée à cet événement restera donc à la hauteur de nos ambitions.

La ville organisera également, comme tous les 2 ans, les Auto Enjouées, au mois de septembre 2023. Pour ces deux événements majeurs, la ville a à cœur de poursuivre sa recherche de partenaires.

D - En mettant en œuvre des dispositifs apportant de la valeur ajoutée pour les enfants dans les écoles et pour les jeunes jocondiens

Pour 2023, la Ville programme dans les écoles les actions correspondant aux engagements pris avec l'Etat dans le cadre du projet Cité Educative. Ce projet vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs et institutions engagés autour de l'école et les différents lieux éducatifs pour assurer la continuité éducative.

Elle reconduit également le dispositif « permis de réussir » à destination des jeunes jocondiens. Ce dispositif aide à financer le permis de conduire en contrepartie d'une mission d'intérêt général d'une durée d'une semaine au sein des services municipaux ou dans une association jocondienne volontaire.

E - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques

Le budget 2023 de rémunération du personnel évolue à hauteur de 30 691 747 euros.

La revalorisation du point d'indice de 3.5%, entrée en vigueur le 1er juillet 2022, ainsi que des mesures complémentaires catégorielles (reconduction de la mesure de garantie individuelle du pouvoir d'achat, revalorisation des débuts de carrière des agents de catégorie B, Ségur de la santé) impactent fortement le budget Ressources humaines de la collectivité.

De plus, l'enjeu budgétaire associé à l'alignement du temps de travail sur la durée annuelle légale de 1607 heures ainsi que la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au sein de la collectivité à compter du 1er janvier 2023, est conséquent.

La Ville de Joué-lès-Tours va poursuivre ses efforts de gestion en examinant chaque départ d'agent de la collectivité. Ce sont ainsi 16 départs en retraite qui devront être pris en compte en 2023 pour limiter les coûts de remplacement en optimisant les organisations ou en favorisant les mobilités internes.

En complément de la rémunération, la Ville remboursera à la Métropole 1 050 985 euros de personnel transféré.

La cotisation au Centre National d'Action Sociale est estimée à hauteur de 150 000 euros.

Enfin, la médecine du travail, accidents du travail et consultations médicales est évaluée à 54 000 euros et les prévisions d'aides aux agents municipaux souffrant d'un handicap à 6 000 euros, portant ainsi l'ensemble des dépenses de personnel (012) à 31 952 732 euros.

S'ajoutent à ces dépenses, les charges supplétives liées à l'Espace Malraux de 86 800 euros et la participation au service commun éducation environnement de TMVL de 13 800 euros.

III – JOUÉ-LÈS-TOURS : UN EQUILIBRE DU BUDGET GARANTI PAR DES MARGES DE MANŒUVRE NOUVELLES EN RECETTES

A - En fonctionnement

Fiscalité

L'attractivité de la Ville et la révision forfaitaire des bases locatives de taxe foncière (non industrielles ni commerciales) permet de prévoir une augmentation de plus de 500 000 euros des contributions directes par rapport au BP 2022.

Enfin, l'attractivité de la Ville observée ces dernières années permet d'augmenter de 2 000 000 euros de prévisions d'encaissement de taxe additionnelle sur les droits de mutation pour 2023 par rapport au BP 2022.

Produit des services

La Ville a prévu une augmentation de 120 000 euros des recettes en 2023 par rapport au BP 2022 en adéquation avec un retour à la normale des fréquentations des divers établissements de la Ville par rapport aux années précédentes touchées par la pandémie et notamment Bulle d'O.

Dotations et participations

Le budget prévoit également un versement de 236 200 euros par l'Etat au titre du financement des actions 2022 dans le cadre du dispositif « Cité éducative » et un versement de la DRAC de 63 300 euros au titre de l'extension des horaires de la médiathèque.

En 2022, la Ville a bénéficié d'un versement de l'Etat au titre de la dotation de compensation de la hausse des prix des fluides, des produits alimentaires et des revalorisations du point d'indice pour un montant de 424 967 euros. Cela constituait alors un acompte. Il devrait être suivi d'un solde en 2023 pour un montant de 987 000 euros.

B - En investissement

Dotations et fonds divers

La Ville anticipe une augmentation des recettes liées au FCTVA pour un montant de 58 000 euros au vu du montant d'investissement réalisé en 2022.

Subventions

Le budget prévoit notamment 104 320 euros au titre des demandes de subvention au département, 150 000 euros au titre des demandes de subvention à l'Etat pour la DSIL et 297 069 euros au titre de la participation de la Région aux dépenses 2023 du projet NPNRU pour la construction du bâtiment enfance/jeunesse.

L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX

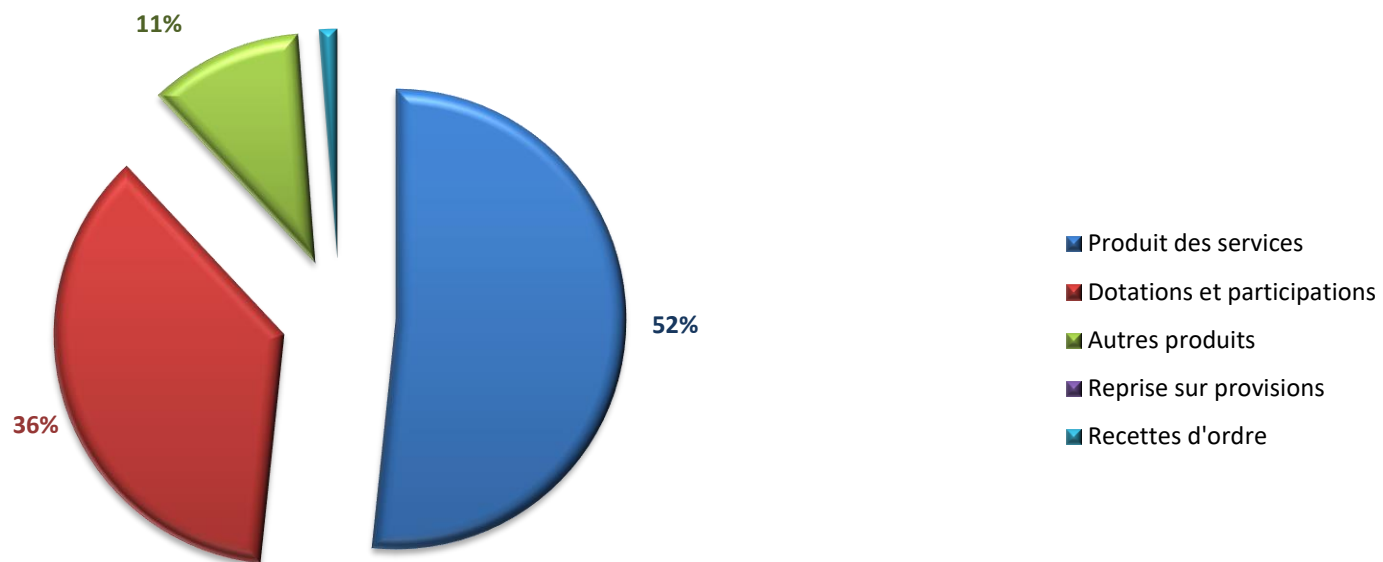
I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s'élève en fonctionnement à 2 215 455 euros.

La section de fonctionnement de la Régie Autonome Culturelle est composée d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

A compter de 2017, elle comprend la comptabilisation de l'impact des recettes et charges supplétives (opérations comptabilisées sur le budget principal de la Ville concernant l'Espace Malraux) : solde prévisionnel pour 2023 de 190 619 euros (529 419 euros en dépenses ressources humaines et travaux en régie par le CTM et 338 800 euros en recettes de mises à disposition de salles et refacturations de ressources humaines).

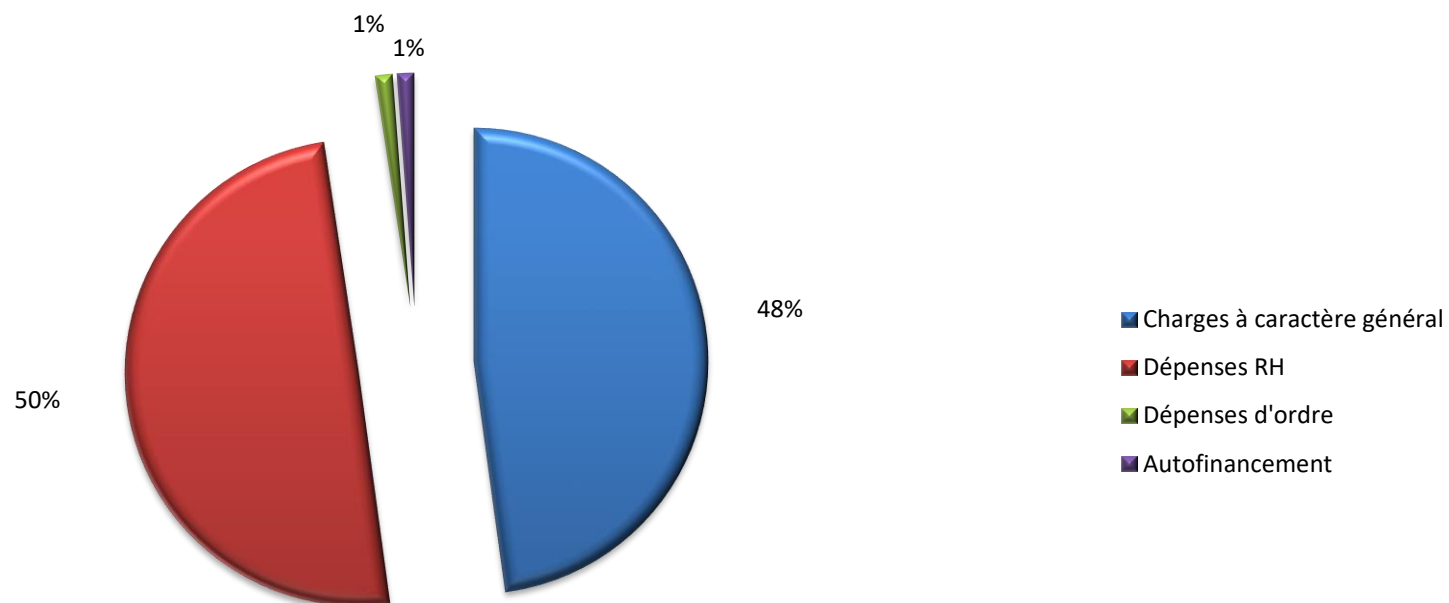
La subvention d'équilibre de fonctionnement versée par la Ville à la RAC en 2023 sera de 708 294 euros.



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Produit des services	1 142 400	1 128 050	1.3%
Dotations et participations	804 494	635 901	26.5%
Autres produits	238 270	218 010	9.3%
Autres produits exceptionnels	2 755	0	
Atténuations de charges	1 000	1 300	-23.1%
Reprise sur provisions		2 000	-100.0%
Total recettes réelles	2 188 919	1 985 261	10.3%
Recettes d'ordre *	26 537	50 383	-47.3%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 215 455	2 035 644	8.8%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

B - Les dépenses



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Charges à caractère général	1 058 970	910 092	16.4%
Dépenses RH	1 100 906	1 044 483	5.4%
Charges de gestion courante	7	10	-30.0%
Charges exceptionnelles	2 755	0	
Dotations aux provisions	0	2 000	-100.0%
Total dépenses réelles	2 162 638	1 956 585	10.5%
Dépenses d'ordre *	26 537	50 383	-47.3%
Autofinancement	26 280	28 676	-8.4%
Total dépenses d'ordre	52 817	79 059	-33.2%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 215 455	2 035 644	8.8%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements au profit de la section d'investissement après valorisation de l'autofinancement

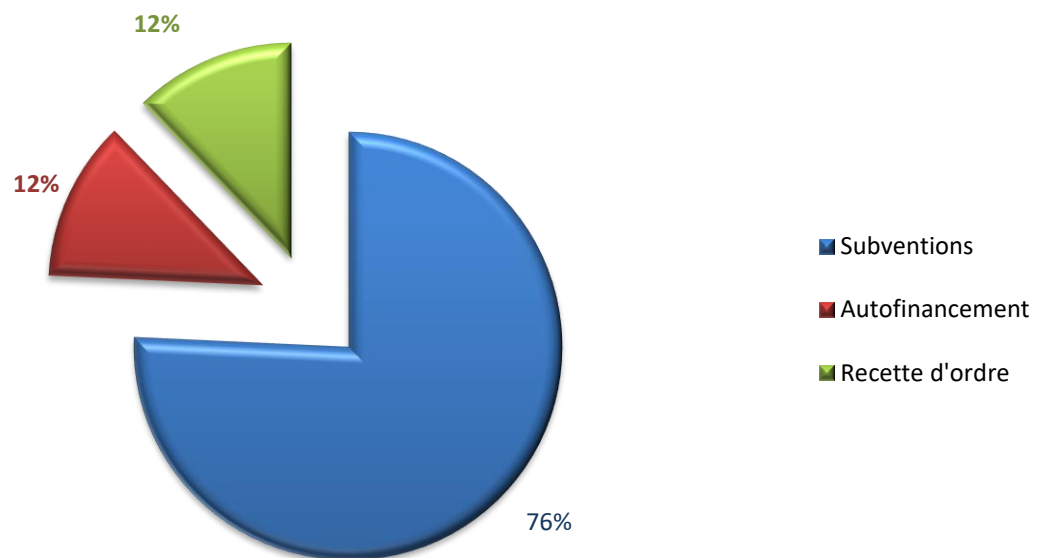
II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s'élève en investissement à 217 633 euros.

La section d'investissement de la Régie Autonome Culturelle est composée d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

La subvention d'équipement versée par la Ville à la RAC en 2023 sera de 164 816 euros

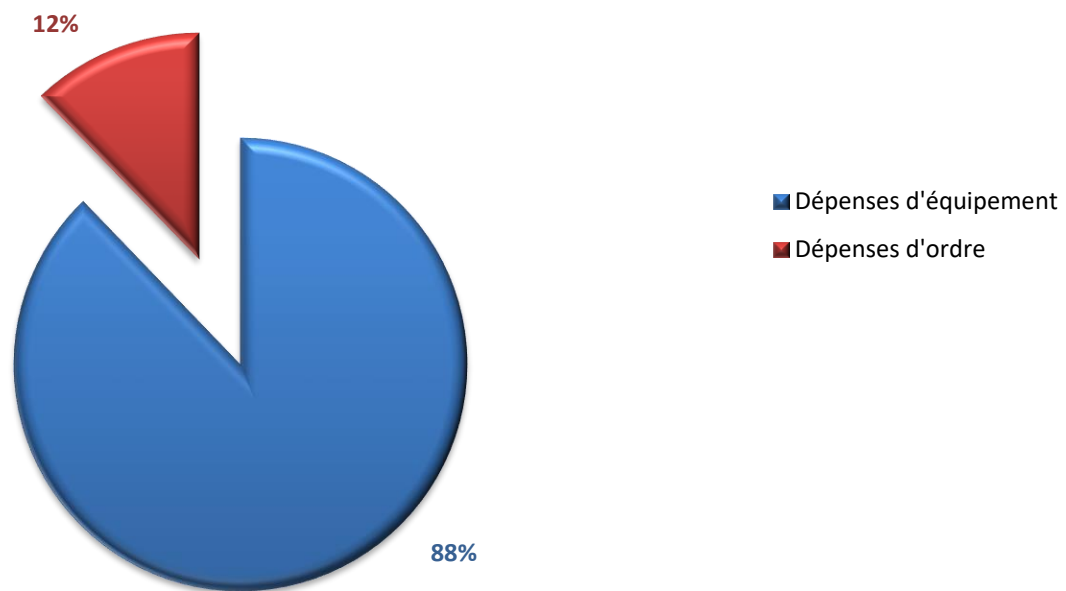
A - Les recettes



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Subventions	164 816	144 546	14.0%
Total recettes réelles	164 816	144 546	14.0%
Autofinancement	26 280	28 676	-8.4%
Recette d'ordre	26 537	50 383	-47.3%
Total recettes d'ordre	52 817	79 059	-33.2%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	217 633	223 605	-2.7%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements provenant de la section de fonctionnement après valorisation de l'autofinancement

B - Les dépenses



	BP 2023	BP 2022	Evolution
Dépenses d'équipement	191 097	173 222	10.3%
Total dépenses d'investissement réelles	191 097	173 222	10.3%
Dépenses d'ordre *	26 537	50 383	-47.3%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	217 633	223 605	-2.7%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

La section d'investissement prévoit :

L'acquisition d'équipements :

- Complément matériel informatique et téléphonie (2 500 euros)
- Complément de mobiliers pour spectacles et événements (2 500 euros)
- Matériel technique divers (son, lumière, vidéo, plateaux) (21 280.50 euros)
- Renouvellement du parc de projecteurs automatiques de l'Auditorium (76 962 euros),

Des travaux :

- Rénovation machinerie scénique + rénovation sanitaires Sud (31 542 euros),

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAC JOUÉ SUD

En 2022, la ville de Joué-lès-Tours a acté la reprise en régie de la Zone d'Aménagement Concertée des Courelières, renommée « ZAC Joué Sud », le but est d'acquérir les terrains qui la constituent afin de prévoir un aménagement d'ensemble piloté par la ville.

Un budget annexe a donc été créé lors du conseil municipal du 4 juillet 2022 avec un recours à l'emprunt pour l'acquisition des premières parcelles.

La ville a contracté un emprunt via le budget annexe à hauteur d'1 350 000 euros.

En 2023, elle remboursera 90 500 euros d'emprunt et d'intérêts d'emprunt.

Les négociations continuent avec les propriétaires des parcelles restantes, il ne convient pas d'inscrire de dépense d'investissement sur cette année 2023 qui s'apparente à une année de transition.

CONCLUSION

La préparation budgétaire de cette nouvelle année n'aura pas été une tâche aisée.

Ce budget sera ambitieux tout en prenant en considération l'environnement incertain dans lequel nous évoluons depuis maintenant plusieurs mois.

Avec ma Majorité, nous veillerons à ce que les incertitudes n'empêchent pas la confiance dans la continuité de nos programmes de rénovation pour nos structures. Nous serons vigilants pour nous assurer la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, la maîtrise de notre patrimoine foncier mais aussi le maintien d'un service public de qualité.

La sobriété heureuse et bienveillante sera le maître mot de l'application et du déploiement de nos projets.

Le but est et restera le même : assurer aux Jocondiens une ville où il fait bon vivre, une ville propre où ils se sentent en sécurité, une ville qui continue d'attirer grâce à ses équipements et une ville qui répond à nos ambitions.